



# « REVES DE LECTURE »

7<sup>ème</sup> édition

du 8 au 27 janvier 2018

**Demande de participation destinée aux bibliothèques,  
aux médiathèques, aux structures culturelles et aux villes**

**Fiche à compléter et à retourner au plus tôt et avant le 18 septembre 2017 à :  
[revesdelecture@lebateaufeu.com](mailto:revesdelecture@lebateaufeu.com)**

**Pour plus d'informations, contacter Christophe Potier  
au 03 28 51 40 36 ou [revesdelecture@lebateaufeu.com](mailto:revesdelecture@lebateaufeu.com)**

## **Coordonnées de la structure souhaitant accueillir une lecture**

Dénomination :

Adresse :

Téléphone :

Email :

### **Coordonnées de la personne responsable de la lecture dans la structure**

Nom et prénom :

Fonction

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

### **Coordonnées de la personne signataire de la convention**

Nom et prénom :

Fonction

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

### **Lieu de la lecture**

Adresse (si différente de celle de la structure) :

**La salle dans laquelle se déroule la lecture doit être impérativement disponible et préparée pour l'équipe artistique (chaises placées) une heure avant le début de la lecture.**

Description du lieu (salle de réunion, salle d'activité, salle polyvalente, autre) :

Capacité d'accueil de la salle (places assises) :

**Attention, la jauge maximum pour une lecture est de 60 personnes.**

Le lieu est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?

☐ oui ☐ non

Peut-on y faire le noir ?

☐ oui ☐ non

## Public

**Merci de vous assurer de l'adéquation entre l'âge de votre public et le texte choisi.**

Merci de nous préciser la composition du public :

☐ enfants    ☐ ados    ☐ adultes    ☐ familles

Accueillerez-vous du public extérieur à votre structure ? ☐ oui    ☐ non

Si oui merci de préciser (parents, public du quartier, autre, etc.) ?

## Choix de la lecture

Chaque lecture est assurée par un comédien lecteur et un musicien.

**Vous devez indiquer deux demandes distinctes avec deux auteurs différents et un ouvrage par auteur. Attention : il ne s'agit pas d'un premier et d'un second choix. Pour établir le planning définitif des lectures de manière cohérente, nous sommes contraints de choisir indifféremment l'une ou l'autre de vos demandes.**

**Pour chaque auteur, précisez deux dates / horaires possibles.**

| Auteur | Ouvrage | Dates et horaires souhaités |
|--------|---------|-----------------------------|
|        |         |                             |
|        |         |                             |

| Auteur | Ouvrage | Dates et horaires souhaités |
|--------|---------|-----------------------------|
|        |         |                             |
|        |         |                             |

## Contexte de la lecture

Cette lecture s'inscrit-elle dans un projet plus global lié à la lecture (exemple : salon du livre, temps fort autour de la lecture, rendez-vous réguliers, etc.) ?

☐ oui    ☐ non

Si oui merci de préciser.

## Coût

Pour les bibliothèques, les médiathèques, les structures culturelles et les villes, une participation forfaitaire d'un montant de 200 € TTC est demandée par Le Bateau Feu à la structure d'accueil.

## Atelier de lecture à voix haute

Si vous le souhaitez, vous pouvez accueillir un atelier de lecture à voix haute à destination du public de votre structure. Cet atelier d'une durée minimum de 2 heures et d'une durée maximum de 4 heures est encadré par des comédiens professionnels. Le nombre de participants est fixé à 15 personnes maximum pour garantir une bonne qualité d'intervention.

Une heure d'atelier coûte 100 € TTC. 50 € sont pris en charge par Le Bateau Feu et 50 € restent à la charge de la structure.

Pour obtenir la fiche d'inscription, merci d'en faire la demande à [revesdelecture@lebateaufeu.com](mailto:revesdelecture@lebateaufeu.com) ou en contactant Christophe Potier au 03 28 51 40 36.

## Obligations du Bateau Feu / Scène nationale Dunkerque

- Le Bateau Feu demande les droits de représentation des œuvres à la SACD et s'acquitte des droits.
- Il engage et rémunère les artistes pour les répétitions et les lectures.
- Il établit la convention relative à la lecture avec la structure d'accueil.
- Il communique sur l'ensemble du programme des lectures dans une brochure spécifique et édite une affiche valorisant la manifestation.
- Il adresse à chaque structure une fiche de liaison qui permet à la structure de prendre contact avec le lecteur en vue d'organiser la lecture dans l'établissement.

## Obligations de la structure d'accueil

- La structure renvoie sa **demande de participation dûment remplie avant le 18 septembre 2017**.
- Elle est responsable de la communication auprès de ses usagers et sur son territoire afin de favoriser la fréquentation de la lecture.
- Elle met en œuvre, en accord avec les artistes lecteurs et musiciens, l'ensemble des conditions requises pour le bon déroulement de la lecture.
- Elle s'engage à remplir la fiche « bilan » qui sera adressée au Bateau Feu à l'issue de la lecture et au plus tard le **15 février 2018**.



**Le Bateau Feu / Scène nationale Dunkerque**  
**Place du Général-de-Gaulle**  
**BP 2064 – 59376 Dunkerque cedex 01**  
**administration 03 28 51 40 30 / fax 03 28 51 40 31**

**[www.lebateaufeu.com](http://www.lebateaufeu.com)**